

Informations de base	
<p>2021/2574(DEA)</p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant la méthode pour identifier les opérations sur dérivés présentant un ou plusieurs déterminants de risque significatifs aux fins de l'article 277, paragraphe 5, la formule de calcul du delta prudentiel des options d'achat et de vente affectées à la catégorie du risque de taux d'intérêt et la méthode pour déterminer si une opération constitue une position longue ou courte sur le déterminant de risque principal ou sur le déterminant de risque le plus significatif dans la catégorie de risque donnée conformément à l'article 279 bis, paragraphe 3, points a) et b), dans le cadre de l'approche standard du risque de crédit de contrepartie</p> <p>Complétant 2011/0202(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
01/03/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)01225	
01/03/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3.0 mois		
10/03/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/06/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		